

Argenton-sur-Creuse



d'une rive à l'autre

› Une ville écologique et entreprenante

Les services techniques de la ville au service de votre quotidien

› Une ville attractive

Vers une nouvelle identité visuelle

› Une ville solidaire

Embellissement du cimetière du Merle Blanc



› Une ville citoyenne

Une rentrée scolaire sous le signe de l'évolution des outils numériques

› Une ville entreprenante

Dix femmes, une exposition

› Une ville où il fait bon vivre

Le Merle Blanc au cœur de la ville
BIM BAMS BOOM



Mairie

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le samedi, de 8 h 30 à 12 h.

Tél. 02.54.24.12.50 - Mail : contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site : www.mairieargentonsurcreuse.com

Conseils municipaux

Vendredis 8 décembre 2023 et 16 février 2024, à 18h (salle du conseil communautaire). Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Les conseils municipaux peuvent être suivis en direct sur la chaîne youtube de la ville d'Argenton-sur-Creuse <https://www.youtube.com/@villeargenton-sur-creuse36200/streams>

Conseils communautaires

Lundis 6 novembre 18 décembre 2023, 19 février 2024 à 18h (salle du conseil communautaire). Les conseils communautaires peuvent être suivis en direct sur la chaîne youtube de la Communauté de Communes <https://www.youtube.com/@lavalleedelacreuse5239>

Bureau d'information touristique

Adresse : 13, place de la République - Tél : 02.54.24.05.30

Mail : tourisme@cc-valleedelacreuse.fr

Site : <https://lavalleedelacreuse.fr/tourisme/>

Horaires (hors été) : du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Police municipale

Adresse : 5, avenue Rollinat (derrière le Bureau d'Information Touristique - entrée par le parking de la Font Nodon)

Jours et horaires d'ouverture du bureau : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 ; le samedi : de 8h30 à 9h30. Les agents de police municipale sont joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h. En dehors de ces horaires composez le 17.

Tél : 02.54.01.00.93 - Mail : police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Syndicat des Eaux de la Grave

Adresse : mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Tél : 02.54.01.41.78 - Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr

Site : <https://eauxdelagrave.wixsite.com/seg36>

Cérémonies patriotiques

• Samedi 11 novembre : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France, à 11h30 Place de la République.

Vacances scolaires de la Toussaint et de Noël

• Vacances de la Toussaint : du vendredi 20 octobre après les cours au lundi 6 novembre.

• Vacances de Noël : du vendredi 22 décembre après les cours au lundi 8 janvier.

Accueils de loisirs d'Argenton

• BAZ'A P'tits Mômes (3-6 ans), du 23 octobre au 3 novembre, de 9h00 à 17h00 (accueil à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00), dans les locaux de l'école maternelle Paul Bert.

• BAZ'A Mômes (6-12 ans), du 23 octobre au 3 novembre, de 9h00 à 17h00 (accueil à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00), dans les locaux de l'école élémentaire Paul Bert.

• BAZ'Ados (12-17 ans), du 23 au 27 octobre, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel Inscriptions sur le Portail Familles (www.argenton-sur-creuse.portail-familles.net)

Renseignements au 02.54.24.65.42 et sur le site internet de la mairie.

Collectes de sang à Argenton

Judis 19 octobre et 23 novembre de 15h à 19h (sur rendez-vous).

Ramassage des ordures ménagères

Ramassages annulés : lundi 25 décembre 2023 et lundi 1^{er} janvier 2024 secteur Argenton-ville.

Violences conjugales et familiales

Allo enfance en danger
119 (n° vert)

Femmes Info Service
3919

Accueil et écoute 36
06.71.40.26.51
Du lundi au vendredi 9h à 12h

CIDFF 36
02.54.34.48.71
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

France victimes 36
02.54.07.33.72

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Planning familial 36
02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56
Lundi de 11h à 17h - mardi de 9h à 16h - mercredi de 9h à 17h

Viols
Viols femmes informations
0 800 05 95 95 (n° vert)

AIDES du Centre Communal d'Action Sociale d'Argenton

Le CCAS aide les familles argentonaises dans leur vie quotidienne en proposant des tarifs réduits pour les repas de cantine scolaire (écoles maternelles et élémentaires de la ville), des aides au permis pour les 16-25 ans, des aides aux loisirs des jeunes : paiement partiel de cartes de piscine et des cours de natation, aide au paiement de l'adhésion à des associations sportives ou culturelles d'Argenton. Ponctuellement, le CCAS peut également apporter un soutien financier aux familles en difficulté, en lien avec l'Assistante Sociale de secteur.

Ces aides sont soumises à conditions de ressources. Les barèmes sont disponibles à la mairie. Le détail de toutes les actions du CCAS de la ville d'Argenton figure sur le site internet de la mairie, à la rubrique « habiter Argenton » puis « action sociale ».

CCAS d'Argenton : 02.54.24.65.24 / elections@mairie-argenton-sur-creuse.fr

AIDES aux travaux pour le logement

Dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat : OPAH et OPAH-RU, dispositifs valables respectivement jusqu'en 2024 et 2028, si vous avez un projet de travaux d'économie d'énergie dans votre logement (propriétaire occupant ou bailleur), d'achat d'un logement, y compris locatif, qui nécessite des travaux, la commune d'Argenton et la communauté de communes Vallée de la Creuse, vous permettent de bénéficier de conseils techniques gratuits et neutres à domicile, d'un accompagnement financier (sous conditions) et d'une assistance administrative pour obtenir des aides financières suivant votre situation.

Pour cela, appelez l'association SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat Indre), missionnée par la Communauté de Communes Vallée de la Creuse, au 02 54 07 01 08, ou rendez-vous dans l'une des permanences à la Maison France Services - 20 place Voltaire à Argenton, le 2^e mardi du mois de 10h à 12h.

Les créations de commerces et entreprises à Argenton de juin à septembre 2023

CRÉATIONS

LA BASCULE : Ressourcerie - 11, rue Gambetta

KRYS AUDITION : Audioprothésiste - 35, rue Grande

LA COMTESSE AU PIEDS NUS : Salon de thé et librairie d'occasion - 57 ter, rue J.-J. Rousseau

L&B TRAITEUR : Traiteur - 59, rue Jean-Jacques Rousseau

État-civil du 01/05/2023 au 31/08/2023

MARIAGES

Le 20/05/2023, Rémi SAFAH et Fanny GABERT.

DÉCÈS

Le 13/05/2023, Héliane TRÉBUGET, veuve IMBERT, 87 ans ; Le 16/05/2023, Louise BRUNEAU, épouse CAMUS, 84 ans ; Le 23/05/2023, Christiane FRENAIZON, veuve FEUILLADE, 87 ans ; Le 24/05/2023, Martine GOBIL, épouse DOUCET, 68 ans ; Le 14/06/2023, Michel CHÉPY, 80 ans, Jacqueline SAJAT, épouse REIGNOUX, 88 ans ; Le 15/06/2023, Joseph ROBIN, 71 ans ; Le 19/06/2023, Jacques MAYET, 76 ans ; Le 20/06/2023, Nicole GENOT, épouse LANÇON, 86 ans ; Le 25/06/2023, Lucien DURIA, 89 ans, Michel JARDAT, 85 ans ; Le 04/07/2023, Philippe GAME, 78 ans ; Le 07/07/2023, Sylvie BRESSAN, veuve PATTINIEZ, 60 ans ; Le 17/07/2023, Manuel REBELO PEREIRA, 54 ans ; Le 29/07/2023, Jeanine ROUET, veuve SÉGUIN, 90 ans ; Le 06/08/2023, Florence LEMONNIER, épouse PIMONT, 71 ans ; Le 08/08/2023, Simone MARIEN, veuve NOUHANT, 93 ans ; Le 09/08/2023, Rachel DELAGE, veuve AUGENDRE, 99 ans ; Le 23/08/2023, Irène TAUPIN, veuve WAILLE, 98 ans ; Le 25/08/2023, Michel PARISSÉ, 87 ans ; Le 26/08/2023, Jean BENOIT, 87 ans, Hélène NOUET, veuve LANDEAU, 88 ans ; Le 27/08/2023, Colette GOUDARD, veuve ZANARONE, 88 ans.



Sommaire

■ infos pratiques	2
état civil	2
■ éditorial	3
■ brèves	4-5
■ une ville écologique et entrepreneuriale	4-5
Les services technique de la ville au service de votre quotidien	
■ une ville attractive	6
Vers une nouvelle identité visuelle	
■ une ville solidaire	6
Embellissement du cimetière du Merle Blanc	
■ expressions politiques	6
■ une ville citoyenne	7
Une rentrée scolaire sous le signe de l'évolution des outils numériques	
■ une ville entrepreneuriale	7
Dix femmes, une exposition	
■ une ville où il fait bon vivre	8
Le Merle Blanc au cœur de la ville BIM BAMS BOOM	

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois
Direction de la publication :
Vincent Millan
Crédits photos : Droits réservés
Réalisation : La Petite Imprimerie
Impression : La Petite Imprimerie
36200 Argenton/Creuse

> éditorial

*Chères Argentonnaïses,
chers Argentonnaïses,*



Le dossier central de ce nouveau numéro « D'une rive à l'autre », le bulletin municipal d'Argenton-sur-Creuse, est consacré aux services techniques de la ville. Il nous semble important depuis que cette revue existe, et au fil de ses numéros, de mieux vous faire connaître les services publics de proximité qui sont gérés et animés par la commune ou la communauté de communes, les missions qui leur sont confiées et les agents qui œuvrent pour leur bonne exécution. Ainsi, années après années, nous vous les mettons en visibilité et vous découvrez ainsi le rôle de chacun et les objectifs attendus.

Nos agents des services techniques sont partout sur notre territoire, routes, rues et chemins, parcs et jardins, cimetières, écoles, équipements ou structures sportives, culturelles et de loisirs, marché couvert, etc. et sont au service de toutes et tous, urbanisme, minibus de ville, propreté urbaine et des bâtiments, soutien technique et logistique aux associations pour l'organisation de manifestations.

Au-delà de l'ensemble de ces services, c'est bien tous les agents de la commune et de la communauté de communes qui sont les premiers acteurs pour la mise en œuvre des politiques publiques locales. Certains administrés se plaisent à dire qu'il y a trop de fonctionnaires mais ce sont souvent les mêmes qui ensuite se plaignent de délais trop longs, de manque de réponse, de défaut d'entretien, etc.

Personnellement, depuis maintenant 15 ans, je vois tout le travail réalisé, je sais tout ce que nous leur demandons, tout ce que nous leur devons et tout ce qu'ils sont capables de réaliser. Je regrette de voir nos budgets se contraindre années après années car nous pourrions encore mieux faire. Pour autant, je souhaiterais en conclusion de cet éditorial, les remercier au nom de toute la population, pour tout ce qu'ils ont réalisé et tout ce qu'ils feront demain encore pour notre cadre de vie à toutes et tous.

Vincent Millan
Maire d'Argenton-sur-Creuse

Les services techniques de la ville au service de votre quotidien

Baz'asso, un nouveau service

Une permanence dédiée aux associations locales aura lieu en mairie les samedis 21 octobre et 9 décembre 2023, 20 janvier, 24 février, 6 avril et 25 mai 2024, toujours de 10h00 à 12h00.

Les associations y rencontreront le service associatif de la mairie et un animateur de la Ligue de l'Enseignement. Elles y trouveront aide et conseils, grâce à cet accueil convivial et personnalisé, ainsi que toutes les réponses aux questions qu'elles peuvent se poser : Comment gérer son association ? A quelles aides peuvent-elles prétendre ? Où et comment se former ? Comment monter un projet ?

Renseignements :
Tél : 02.54.24.65.37

Mail : bazassoargenton@gmail.com

BAZ'ASSO
aide et conseils
aux associations

Maison France Services d'Argenton-sur-Creuse

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? depuis le 1^{er} octobre 2023 la nouvelle Maison France Services d'Argenton-sur-Creuse est là pour vous accompagner.

Vous y serez accueillis par des agents formés pour trouver des solutions immédiates.

Adresse :

Maison d'Animation de Saint-Etienne
20, place Voltaire
Tél (les jours d'ouverture) : 02.54.61.07.04

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
Mardi de 9h30 à 13h
Mercredi de 12h à 14h
Jeudi de 9h30 à 13h
Vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h



Les services techniques d'Argenton-sur-Creuse regroupent 37 personnes réparties dans 4 services, sous la direction de Florent Virlojeux, Directeur des Services Techniques et de son adjoint Yannick Margoux.

Ils accueillent très régulièrement des stagiaires mais également des personnes devant assurer des travaux d'intérêt général. Depuis 2021, le service ESPACES VERTS intègre 2 apprentis.

Depuis le 01/01/2023, un service d'astreinte technique est assuré le soir, la nuit et les week-ends afin de répondre, dans la mesure où cela est possible, à toute demande d'intervention d'urgence concernant un bâtiment municipal (service accessible aux utilisateurs des salles municipales).

Les services techniques assurent de nombreuses missions diversifiées et essentielles au bon fonctionnement de la commune.

Le service ESPACES VERTS – CIMETIÈRES

Avec pour responsable Alexandre Charré, ce service de 12 personnes dont 2 apprentis, assure notamment l'entretien des espaces verts de la commune, des terrains sportifs, du fleurissement, du fauchage, de l'élagage, et de l'entretien des cimetières. Grâce à l'implication quotidienne de tous les agents, la ville bénéficie d'un patrimoine végétal diversifié et de qualité, qui fait d'Argenton une ville fleurie et accueillante, justifiant l'attribution du label 3 fleurs des Villes et Villages Fleuris.

Le service VOIRIE – BÂTIMENTS

Électricité, plomberie, menuiserie, maçonnerie, ferronnerie, voirie... sont autant de spécialités

assurées par l'équipe de 9 personnes dirigée par Yannick Margoux pour entretenir, rénover et aménager le patrimoine bâti et la voirie de la commune. L'équipe vient en soutien des associations pour l'organisation des nombreuses manifestations organisées sur la commune. Ce service est également en charge de la collecte des objets dits encombrants, le premier lundi de chaque mois.

Le service PROPRETÉ URBAINE ET ENTRETIEN MÉNAGER DES BÂTIMENTS

Ce service a pour responsable Frédéric Goès. Vidage des poubelles dans l'espace public, désherbage mécanique des trottoirs, passages réguliers de la balayeuse, nettoyage des sanitaires publics, sont certaines des nombreuses missions que réalise l'équipe de 6 personnes du service de la propreté urbaine, y compris le week-end pendant l'été, pour certaines tâches.

Le service d'entretien ménager des bâtiments est quant à lui composé de 6 personnes, en charge de l'entretien intérieur de tous les bâtiments publics de la ville dont les écoles, les gymnases, la mairie, la maison de santé, le marché... Leurs tâches, réalisées hors présence de tout public, sont majoritairement réalisées le soir. L'équipe est régulièrement sollicitée le week-end ou pour les cérémonies patriotiques. Enfin, le conducteur du minibus de la service mutualisé « La Navette » appartient également à ce service.

Le service SECRÉTARIAT – URBANISME – MARCHÉS PUBLICS

Composé de 2 personnes et situé dans les locaux de la mairie, ce service répond à toute question



en lien avec les services techniques et assure le secrétariat concernant les projets de modification ou de travaux en matière d'urbanisme et d'établissement recevant du public. Il est également en charge des procédures de marchés publics, de la transmission des informations permettant la mise à jour du cadastre, de la gestion des crues, des risques majeurs et des catastrophes naturelles. Il assure le suivi administratif du bon fonctionnement de l'éclairage public. Il réceptionne les demandes des habitants pour la collecte des encombrants.

L'actuel centre technique municipal, basé rue de la Vigne aux Chèvres, très vieillissant et ne répon-

dant plus aux exigences et enjeux d'aujourd'hui, n'accueillera plus les services techniques dans quelques mois. En effet, un nouveau centre sera construit en 2024, le long de la route départementale 927E, en face du stade du Merle Blanc. Le projet a été élaboré en concertation avec les équipes qui l'occuperont. Le centre est conçu pour développer l'utilisation de petits matériels électriques, afin de diminuer le poids, le bruit et les vibrations des équipements utilisés, pour préserver au mieux la santé des agents. La toiture sera équipée de panneaux photovoltaïques permettant ainsi une autoconsommation électrique.

NADINE MONTESINOS a intégré le service d'entretien ménager des bâtiments en 2017 comme contractuelle, avant sa titularisation en 2021. Depuis, elle sillonne la ville du lundi au samedi, terminant 5 jours sur 7 à 22h. Quand les enfants ont fini de déjeuner à la cantine George Sand, que les élèves sont sortis de l'école Paul Bert, que patients et professionnels ont quitté la maison de santé et le pôle de radiologie, que commerçants et clients ont terminé le marché le samedi, Nadine attaque son service. A 62 ans, Nadine aime son métier, en équipe ou en solo, mais c'est avec un grand plaisir qu'elle prendra sa retraite pour un repos bien mérité en mars 2024 !



YANN LADAME a débuté sa carrière à la mairie d'Argenton en 1998 au service Espaces Verts. Ce n'est que depuis quelques années qu'il a changé de mission, pour devenir le conducteur du transport urbain LA NAVETTE, service développé d'abord au sein de la commune d'Argenton, puis devenu depuis janvier 2021 un service mutualisé avec la commune de Saint Marcel. Yann véhicule les personnes ayant des difficultés de mobilité, du mardi au samedi, pour les acheminer vers les centres-villes, mairies et supermarchés des 2 communes, la Maison de Santé, l'EHPAD, le marché d'Argenton... Yann parcourt ainsi pas moins de 30 000 km par an ! Pour compléter son temps de travail, il assure le nettoyage et l'entretien du minibus et de certains sanitaires publics.



Mise en application du Permis de louer au 1^{er} septembre 2023

Les propriétaires bailleurs doivent, avant location, réhabiliter l'habitat ancien, dégradé voire indigne, sur le périmètre retenu dans le cadre du projet Petites Villes de Demain.



Les obligations :

Remplir un imprimé CERFA N° 15652*01 accompagné des diagnostics obligatoires immobiliers du logement et le déposer en mairie.

Suite au contrôle par SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat), animateur du projet, et afin d'aider les propriétaires, cette association, agissant dans le cadre de l'OPAH-RU (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain), accompagne les personnes qui souhaitent remettre leur bien en état, particulièrement ceux qui ont un refus motivé suite à leur déclaration.

Renseignements :

Mairie d'Argenton-sur-Creuse :
02.54.24.12.50 ou
permisdelouer@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Des chèvres en ville

La municipalité a recours depuis plusieurs années déjà à l'éco-pâturage sur le site de la forteresse, avec l'accueil de moutons. Dorénavant, ce seront des chèvres qui entretiendront dès octobre 2023 la zone située derrière l'Espace Jean Frappat et la halle municipale, zone difficile d'entretien du fait du dénivelé important et de la présence d'une végétation dense. La présence d'eau sur le secteur facilite l'installation des animaux. La mise en place d'une clôture électrifiée permettra de sécuriser la tranquillité des chèvres. Il est à souhaiter que la curiosité légitime des premiers temps sur la présence de ces résidents d'un nouveau type, restera respectueuse des animaux.



Embellissement du cimetière du Merle Blanc

L'embellissement du cimetière du Merle Blanc a débuté par un 1^{er} chantier-formation en 2021. Un nouveau chantier, du 18 septembre 2023 au 23 janvier 2024, permet de poursuivre la mise en valeur de ce lieu de recueillement et de réaliser un aménagement paysager notamment à l'entrée du cimetière.

11 stagiaires ont été recrutés pour ce travail et sont encadrés par 2 organismes de formation, Le GRETA Berry et le CFPPA de Bourges. La municipalité fournira les matières premières,

l'outillage nécessaire et supervisera la logistique.

Les objectifs sont les suivants :

- soutenir le parcours formation d'adultes sans qualification pour accéder ensuite à une formation et/ou un emploi,
- réaliser des travaux d'embellissement du cimetière par un aménagement paysager de l'entrée, de qualité et propice à ce lieu de recueillement : revêtement bitumeux, création de places de parking, plantation d'arbustes adaptés aux changements climatiques.



* Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire, de l'Union Européenne, de l'Etat.

Vers une nouvelle identité visuelle



L'actuel logo de la commune a été créé par Dominique Mantel, artiste-peintre et ancien professeur d'Arts Plastiques, connu par nombre d'Argentonnais.es. Cette image nous accompagne depuis une trentaine d'années et a gagné le pari de s'ancrer dans nos esprits.

Cependant la municipalité a décidé de se doter d'une nouvelle identité visuelle.

L'objectif est d'offrir à la ville une représentation renouvelée, mettant en avant les valeurs d'une ville dynamique, entreprenante, solidaire, citoyenne, écologique, attractive, où il fait bon vivre, bénéficiant d'un patrimoine exceptionnel et traversée par la rivière Creuse.

Pour cela, la commune a lancé une consultation afin de choisir un prestataire qui élaborera trois projets de logo.

Ces projets seront présentés à la population début janvier 2024 et seront ensuite soumis à son vote.

Le logo retenu par la population sera par la suite finalisé par le prestataire, pour apparaître sur les supports officiels de la mairie au printemps 2024. Cette refonte du logo de la ville sera ensuite suivie par celle du site internet de la commune.

> expressions politiques

Majorité municipale

Nombre de logements au cœur de notre cité restent aujourd'hui sans occupant alors qu'il existe une demande pour habiter ces derniers. Les maisons se dégradent et notre centre-ville continue de se vider de sa population.

Pourtant, rien n'est inéluctable et la majorité municipale a fait le choix de mener une politique volontariste pour le logement. Pour cela, et comme pour toute mise en œuvre de politique publique, elle a veillé à avoir un volet « obligation » et un volet « incitation ».

Le volet « obligation » consiste en la mise en place du permis de louer depuis le 1er septembre dernier et, à partir de 2024, de la taxe pour logements vacants depuis plus de 2 ans.

En contrepartie, le volet « incitation » consiste en l'existence de l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat pour le renouvellement urbain (OPAH-RU) et dernièrement en la création d'un « fonds façades ». L'objectif premier est d'accompagner financièrement les propriétaires qu'ils soient bailleurs ou occupants. Ils pourront ainsi jouer plus aisément le jeu de la rénovation.

Opposition municipale

Outre l'inquiétude face aux problèmes sécuritaires récurrents dans notre ville qui ne semblent pas être une priorité pour la majorité, beaucoup d'argentonnais sont perplexes quant à l'accès aux soins médicaux sur notre territoire. Plusieurs familles résidentes sont aujourd'hui dépourvues de médecin traitant, et donc contraintes pour obtenir un rendez-vous, de faire de nombreux kilomètres, alors même qu'elles contribuent par le paiement de leurs impôts aux investissements de la maison de santé.

Lors des dernières municipales et face à la pénurie de praticiens généralistes aux emplois du temps surchargés, le groupe d'opposition avait envisagé la mise en place d'une structure favorisant l'accueil de médecins salariés. Cette proposition, reprise par la majorité, est restée sans application.

Il est vrai que le changement du nom de certaines rues désormais féminisées, ou encore la forte incitation à utiliser sa bicyclette pour un maximum de déplacements, font partie sans nul doute des mesures urgentes devant être traitées en priorité...

Une rentrée scolaire sous le signe de l'évolution des outils numériques

L'éducation est depuis longtemps une priorité pour la municipalité. Pour rappel, Argenton-sur-Creuse a en charge la gestion des infrastructures et équipements des 4 écoles primaires: les écoles maternelles Le Clos du Verger et Paul Bert, les écoles élémentaires George Sand et Paul Bert. Elle est également en charge des agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et des agents de la restauration scolaire. Enfin, elle a pour compétence les activités péri et extra scolaires (centre de loisirs, garderie, etc.)

Pour cette rentrée, la commune s'est attachée à faire évoluer les outils numériques des écoles. L'ensemble du parc informatique a été renouvelé. Cela correspond à près de 50 ordinateurs ou tablettes au service des professeurs et des élèves, pour soutenir l'apprentissage et offrir une approche



pédagogique de l'utilisation des outils numériques. Autre nouveauté: la mise en place d'un espace numérique de travail (ENT) dans les écoles. Il permettra d'améliorer le lien entre les parents et les professeurs avec le suivi de la vie des écoles et des activités proposées aux enfants.

Pour la rentrée de septembre 2024, une nouvelle version du Portail famille (l'interface pour accéder aux services péri-scolaires et extra-scolaires), plus adaptée, ergonomique et simple d'utilisation, entrera en fonction.

Autrement, un tarif différencié allant de 0,70 à 0,95 € a été défini pour la garderie afin de s'adapter aux différents revenus des ménages. Le tarif de la cantine connaît, lui, une très légère augmentation, de 2,62 € à 2,68 €, mais reste très avantageux (avec des possibilités d'aide du CCAS) alors que 65 % de produits bios ou locaux composent les repas contre seulement 8 % au niveau national.

Bien apprendre, bien manger, offrir les meilleures conditions aux élèves des écoles primaires d'Argenton-sur-Creuse, voilà ce qui anime depuis plusieurs années la municipalité.

Dix femmes: une exposition

Dans le cadre du projet de rééquilibrage des noms d'espaces publics de notre ville, dès le 1^{er} octobre 2023, neuf rues prendront le nom d'une femme. Prochainement, la Maison Pluridisciplinaire de Santé sera baptisée Maison de Santé Simone Veil. Ces dix noms ont été choisis après la consultation de la population argentonnoise au printemps 2023. Il s'agit de: Lucie Aubrac, Anne Frank, Rosa Parks, Gisèle Halimi, Joséphine Baker, Louise Scarpetta, Germaine Rouillard, Jeanne Juillet, Simone de Beauvoir et Simone Veil.


Si certains noms sont familiers à la plupart d'entre nous, l'absence de noms de femmes dans l'espace public a souvent contribué à « invisibiliser » l'action et la mémoire des femmes. Par ailleurs, quelques-unes des femmes retenues sont des femmes moins connues du plus grand nombre car elles sont « locales », et il reste difficile de trouver des précisions sur elles et leur vie, même sur de bons moteurs de recherche.

Cependant, donner le nom d'une personne à une rue ne peut avoir de sens si on ignore tout de ces personnes. Il nous a donc semblé essentiel de les faire mieux connaître à tous et toutes. La Ville d'Argenton, avec l'aide de l'Etat, a fait réaliser une exposition composée de douze kake-monos qui présentent ces dix femmes. Au fur et à mesure de l'avancée du projet, qui prévoit d'autres changements dans les mois prochains, elle s'enrichira de nouveaux noms.

Cette exposition a d'abord été présentée à la population dans la matinée du samedi 30 septembre, place de la République, puis, à l'espace Jean Frappat, où a eu lieu son inauguration officielle, avec notamment un focus privilégiant les trois femmes « locales »: Germaine Rouillard, Jeanne Juillet et Louise Scarpetta.

Très maniable, elle peut également servir de support à des activités pédagogiques pour un public scolaire, et fera une « tournée » dans différents lieux de la ville pendant quelques semaines, pour être présentée à un large public.

Argenton-sur-Creuse - octobre 2023
« des rues au féminin »




Louise Scarpetta
1920/2020
Résistante de l'Indre

Née en Italie, arrivée à Châteauroux en 1933, militante au sein des Jeunesses Communistes, elle a 20 ans lorsqu'elle s'engage dans la Résistance. Comme Missiak et Mélinée Manouchian, elle fait partie de ces étrangers qui ont risqué leur vie pour libérer leur pays d'accueil. Affiliée aux FTP, elle est l'une des chevilles ouvrières de l'imprimerie clandestine créée par Georges Pirot près de Jeu-les-Bois. En tant qu'agent de liaison, elle assure les liens entre les résistants des campagnes et ceux de Châteauroux, trimbarrant dans ses sacs de vélo des faux papiers, des armes, des tracts et des journaux clandestins destinés à contrer la propagande de Vichy, qu'elle distribue la nuit. A la Libération, elle est homologuée comme Lieutenant dans les Forces Françaises de l'Intérieur. Après la guerre, elle reste dans l'Indre, fidèle jusqu'à la fin aux valeurs qui animaient les combats de ses 20 ans.

Action réalisée avec le concours financier de l'Etat

Action réalisée avec le concours financier de l'Etat



Le Merle Blanc, au cœur de la ville

Après avoir été un acteur essentiel de l'implantation et de l'agencement du nouveau magasin Lidl – ce qui aura permis l'ouverture d'une nouvelle pharmacie et d'un laboratoire médical – la municipalité est dans une réflexion importante sur des nouveaux aménagements à mettre en œuvre dans le quartier du Merle Blanc.

En tout premier lieu, pour que les habitants du Merle blanc puissent avoir accès aux informations de la vie de la cité au même titre que les habitants du centre-ville et d'ailleurs, un panneau d'affichage électronique a été installé en juillet en face du magasin Lidl. Il contient toutes les informations diffusées par la municipalité notamment en ce qui concerne la vie administrative, sportive, culturelle et festive d'Argenton. En plus de ce panneau, le bulletin municipal et le site internet d'Argenton sur creuse compléteront votre accès à l'information de proximité.

Nous allons également rénover, et ce dès le fin de l'année 2023, les WC publics en les remplaçant par des toilettes publiques automatiques pour plus de confort et d'hygiène.



Nous continuons à remplacer les bancs défectueux et en installons un nouveau entre l'EHPAD et l'école Clos du Verger afin de permettre un nouveau lieu de repos et de détente pour nos aînés lors de leurs déplacements dans le quartier. Progressivement tous les bancs abîmés de ce secteur seront remplacés.

Nous sommes ravis de vous faire part de la rénovation complète de l'aire de jeux située au-dessous de l'école George Sand du Merle Blanc pour les enfants d'Argenton ou d'ailleurs, en balade ou demeurant dans ce quartier.

Pour leurs activités de loisirs, il s'agit d'un endroit très calme et sécurisé.

Enfin, un budget participatif dédié à l'embellissement et l'aménagement des extérieurs va être mis en place sur le secteur nord du quartier du Merle Blanc (au-dessus de l'avenue George Sand). Le budget participatif est un processus dans lequel les habitantes et habitants sont pleinement associés aux choix concrets d'un budget d'investissement débloqué par une collectivité, ici la municipalité d'Argenton-sur-Creuse. Les premières réunions avec la population débiteront à la fin de cette année. Plus d'informations prochainement.

BIM BAMS BOOM

Cette jeune association BAMS a été créée fin 2022, suite à de nombreux échanges entre parents à la sortie de l'école. Porteuse de valeurs fortes telles que la Bienveillance, l'Aide, la Mixité et la Solidarité, elle a pour objectif principal de créer du lien et de l'animation dans le quartier du Merle Blanc.

Pour ce faire, elle développe des projets avec les acteurs du territoire qu'ils



soient culturels ou sportifs, associatifs ou publics (bibliothèque, office de tourisme, etc). Avec déjà plus de 60 adhérents, quinze bénévoles, ainsi qu'une dizaine d'animations réalisées (des goûters-jeux, une chasse aux œufs, un parcours d'orientation, un apéro nature, des repas partagés...), la rentrée s'annonce tout aussi remplie avec, en plus, trois nouveaux ateliers hebdomadaires! Le premier, un CLAS, est un dispositif d'accompagnement à la scolarité, développé en partenariat avec l'école George Sand et la CAF. Le but est d'aider des enfants dans leur épanouissement et leur réussite scolaire en intégrant un volet culturel. Un atelier « art ados » sera également proposé pour permettre aux jeunes (12-17 ans) de se réapproprier le quartier tout en le mettant en valeur. Enfin, les lundis matin seront dédiés à « la balade des mamans » afin de laisser un temps à des femmes pour échanger sur leur quotidien, leurs besoins, leurs envies afin de pouvoir trouver des solutions collectivement en renforçant la soli-



darité et le lien social. Ces actions sont toutes réalisées par des bénévoles et sont issues de leurs propositions, ainsi que de celles des habitants.

Des idées à soumettre, vous souhaitez être bénévole, rejoindre la BAMS?

Permanences les lundis et vendredis matins de 10h à 12h salle Henry Dupuy, 22 rue Claude Bernard, 36200 Argenton Sur Creuse.

Pour plus d'informations, une réunion publique aura lieu le 20 octobre 2023 à 17h salle Henry Dupuy.

Contacts : 06.30.82.90.05
associationbams@gmail.com